N°
21

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites

3.4 - Le milieu montagnard

Les composants essentiels à prendre en compte dans ce milieu sont :

- Le relief,

- La végétation,

- L'eau.

En général, ils sont considérés commes des éléments contraignants et non pas comme des éléments dont on peut tirer parti, pour créer une aire de stationnement intégrée à l'environnement.

Les rochers sont peu utilisés et mis en valeur.

Le sol ne fait pas l'objet d'un traitement particulier.

Le traditionnel enrobé est même souvent le revêtement de sol le plus courant.

Nous allons aborder successivement ces différents points.

3.4.1. Le relief

Quelque soit l'endroit où se situe l'aire de stationnement, le relief est toujours présent. Il conditionne en priorité l'intégration du parking.

Dans ce type de paysage, on ne rencontre jamais de surfaces complètement planes et géométriquement bien délimitées. Le parking doit donc s'adapter aux mouvements du sol et aux lignes du site.
Il doit respecter, en particulier, les dénivelés et accidents du terrain.

Ce sont les talus, souvent hauts et pentus et non aménagés qui ont un impact le plus inesthétique.

Peu de temps après les terrassements, comme l'indique la photo, ils ont cette forme typique. Le talus s'est creusé, raviné. Il est surplombé par la couche humifère du sol qui pend généralement et glisse pour tomber inexorablement.

Pour y remédier, il y a lieu de suivre les principes suivants : la pente du talus doit être inférieure à 1/1. La pente souhaitable doit être de 3/2.

Lorsqu'une pente de ce type ne peut être réalisée, plusieurs solutions sont à envisager soit édifier un muret, soit traiter la paroi avec un revêtement dur type pierre, enrochement r bois, etc ...

En matière d'enrochement deux techniques sont envisageables. Soit les rochers sont disposés côte à côte de façon régulière - le choix du calibrage donnera alors l'aspect final au talus ou au mur.
Soit des poches de terre sont réservées entre les rochers, le talus sera alors plus ou moins végétalisé.

Les murets en éléments béton modulaires végétalisables n'offrent pas de solutions satisfaisantes car la forme artificielle répétitive des éléments apparait toujours et ne s'intègre pas très bien à l'environnement.

Cependant, la meilleure solution consiste quelquefois à pénétrer plus profondément dans le milieu, au risque de détruire momentanément plus de végétation, pour disposer d'une grande surface moins pentue qu'une végétation spontanée peut envahir rapidement ou qui peut être plantée.

3.4.2. La végétation

Les usagers de ces sites ne recherchent pas spécialement l'ombre sur les parkings. Il n'y a donc pas lieu de recourir à des plantations importantes. D'autant plus que les sites d'altitude ne sont pas toujours arborés.

Néanmoins, afin de s'harmoniser avec le paysage et respecter le caractère de la végétation, il est conseillé de ne pas planter des alignements d'arbre; mais plutôt de planter ou de favoriser les bosquets d'arbres et d'arbustes au port naturel, type mélèze, sapin, sorbier, etc ... suivant l'environnement.

3.4.3. Les rochers

Nous avons dit plus haut qu'il fallait tirer parti des éléments caractéristiques du site pour aménager les parkings.

Les rochers font souvent parti du paysage montagnard. C'est le cas du site du Gioberney où ils peuvent servir à structurer et à limiter le stationnement des véhicules. Le croquis ci-dessous illuste ce type d'aménagement.

3.4.4. Les revêtements de sol

L'enrobé n'est pas le matériau qui convient généralement le mieux sur ces sites, car il peut être remplacé le plus souvent par une surface naturelle enherbée ou le rocher affleure quelquefois.

Elle demande néanmoins un entretien pédodique, type ensemencement et tonte. Un contrat avec un agriculteur pourrait très bien être envisagé pour en assurer la gestion.

Sur les parties pentues de l'aire, pour éviter le ravinement du sol, il faut utiliser des revêtements en dur, type dalles béton ou poutrelles en bois qui ont l'avantage de bien s'harmoniser avec le site.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB